

Liste des participants (26) :

- BARDE Yves, ALPYFORT ;
- BARDIN Céline, Patrimoine Rhônalpin ;
- BASTIDE Hélène, CIL Etats-Unis ;
- BLIN Danièle, CIL Etats-Unis ;
- BLIN Michel, CIL Etats-Unis ;
- BOVAGNE Laurent, Saint-Roch, vous avez dit cimetièrè ? ;
- M. CHINAL, Géomusée ;
- Mme CHINAL, Géomusée ;
- COULOS Michel ;
- COULOS-VAILLANT Simone, Robins des Villes et Usine Sans Fin ;
- DEMOTZ Bernard, Académie Florimontane ;
- DUMAS Jean, Musée d'Histoire Militaire de Lyon ;
- FRYDLENDER Nicolas, Fondation du Patrimoine ;
- GILLES-DI PIERNO Eddie, Patrimoine Rhônalpin ;
- JACQUEMET Dominique, Limonest Patrimoine ;
- LANNEAU Jean-Paul, ASSIL ;
- LANTERNIER Pierre, Amis du Vieil Annecy ;
- LAVOREL Lauris, Saint-Roch, vous avez dit cimetièrè ? ;
- LEONET Michèle, Usine Sans Fin et Vive la TASE ! ;
- LIEVREMONT Jean-François, Limonest Patrimoine ;
- LUSSIGNOL Pierre, SLHADA ;
- MOREL Bruno, UFAL ;
- PERBEN Claude, Limonest Patrimoine ;
- PORRET Robert, FACIM et ALPYFORT ;
- PROLONGEAU Martine, les Amis du Grésivaudan ;
- VIGNE Flore, Patrimoine Rhônalpin.

Excusés (6) :

- ANDRE René, Société SOPAGEMO ;
- CHABOUD François, Patrimoine en Dombes et Saône ;
- JEANNE-BEYLOT Philippe, Fort de Montperché ;
- MICHEL Dorothée, doctorante ;
- RASSENEUR Diane, Sentinelle des Alpes ;
- SOLLACARO Martine, Prairie des 21 fusillés de Dagneux.

## Mots d'accueil

Le Professeur Bernard DEMOTZ accueille l'assemblée. Il présente rapidement le château de Montrottier et son parc. L'histoire de ce lieu commence probablement par l'existence d'une motte, sur laquelle s'est construite la tour, dite « des religieuses », au XIIIe siècle. Lorsque la famille des Menthon prend possession du château au XVe, il y ajoute le donjon, le logis des chevaliers, le logis des comtes et la courtine. Le château reflète donc les évolutions de toute la période médiévale. L'Académie Florimontane, société savante fondée en 1606, hérite du lieu et des collections de Léon Marès en 1916. Le professeur Demotz précise que le château possède une salle entièrement consacrée aux armes.

Eddie GILES-DI PIERNO prend la parole pour détailler le programme de la journée : la réunion de la commission le matin et la visite du château de Montrottier l'après-midi. Il rappelle l'anecdote selon laquelle il aurait fallu un train entier pour transférer les collections de Léon Marès jusqu'au château, tant elles étaient importantes.

Il rappelle le but des commissions : de permettre un échange entre les associations et structures s'intéressant au patrimoine militaire afin de déclencher des coopérations et des projets à l'échelle régionale. Le rythme des commissions a été perturbé durant l'an passé, reprend aujourd'hui son cours normal.

## La carte régionale d'histoire militaire

Le premier objet à l'ordre du jour est la carte régionale de l'histoire militaire. Il s'agit d'inventorier le patrimoine militaire, tous siècles confondus, sur le modèle de ce qu'a pu faire la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAP) avec le patrimoine vernaculaire. Il s'agirait donc de recenser tout autant les forts, les musées, les champs de bataille, etc.

Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle que la démarche reflète de nombreux avantages : la démarche est simple, le tirage des cartes est peu cher (la TVA est plus basse que sur les ouvrages), et surtout le public est très demandeur de ce type de parcours. Il propose 5 sites par département, soit 40 sites au total. Pour construire cette carte, les associations locales seront sollicitées pour repérer les sites en région, pour collecter les données et les photos.

Au-delà, le but de cette coopération est plus large : il s'agit de créer des habitudes de travail au niveau régional et de donner du sens au territoire régional par des rencontres entre les acteurs locaux. Il donne en exemple les travaux aboutis menés par la commission patrimoine funéraire : deux publications sont sorties, une dernière est en cours.

## Le kiosque des associations du patrimoine militaire

L'idée est de reproduire ce qu'il se passe autour de la commission musées locaux et lieux de collection : de rassembler les associations pour mettre en place des échanges d'information, de documentation et de collections. Il s'agit de formaliser et d'amplifier ce qui peut se passer en parallèle des réunions : discussions entre deux acteurs sur un projet précis, mise en commun d'informations, etc.

Yves BARDE met en avant que cela ressemble beaucoup au Forum International de la Fortification Alpine, qui fonctionne sur le même principe. Pierre LUSSIGNOL, qui a déjà participé au kiosque des musées locaux pour la SLHADA, se demande si le public sera aussi important, les organismes s'occupant de patrimoine militaire sont moins nombreux. Il souligne néanmoins que la démarche peut-être intéressante, mais en l'ouvrant à d'autres structures, intéressées ponctuellement par une problématique du patrimoine militaire par exemple. Il s'agirait de prendre en compte les musées médicaux, les associations de reconstitution historique. Ce peut être aussi un moment de la journée de la commission patrimoine militaire qui y soit consacré. Nicolas FRYDLENDER avance également que le patrimoine militaire est moins ouvert au public que les musées : beaucoup de bâtiments sont privés. Cela pose d'ailleurs problème pour de nombreux sites.

Eddie GILLES-DI PIERNO en profite pour annoncer la prochaine journée d'informations du 14 octobre dont le thème sera l'accessibilité. Il informe aussi l'assemblée de l'arrivée d'une nouvelle loi mettant fin à l'exception des monuments historiques concernant les normes : bientôt eux aussi devront être aux mêmes normes que les autres bâtiments.

## Le centenaire de la guerre de 1914-1918

À l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918, un certain nombre de manifestations se mettent en place. Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle que le rôle de Patrimoine Rhônalpin n'est pas de se substituer au développement local mais peut être éventuellement de coordonner ces initiatives.

Il donne l'exemple d'une action qui va être mise en place par Patrimoine des Pays de l'Ain (PPA). En partenariat avec les Archives Départementales de l'Ain et la Conservation Départementale des Musées, ils souhaitent mettre en place un index des ressources concernant 1914. Celui-ci sera téléchargeable sur le site de PPA (<http://www.patrimoinedespaydelain.fr/>) afin de pouvoir servir de base de travail pour les professeurs et professeurs des écoles.

Par ailleurs PPA souhaite éditer un ouvrage à destination du grand public sur l'Ain durant la Grande Guerre : son rôle de base arrière, quelques grandes figures départementales et un panorama de quelques monuments aux morts, plaques, etc. Cet ouvrage associera aussi les associations partenaires de l'Ain, il servira de support à leurs expositions locales.

Patrimoine Rhônalpin souhaite s'associer à la Bibliothèque Municipale de Lyon qui marque le centenaire par une exposition sur l'effort de guerre en Rhône-Alpes. Pas de fronts sur notre région mais une contribution importante à l'effort de guerre : en termes de production (les obus par exemple) et en tenant le rôle de base arrière, pour les hôpitaux notamment. 70 hôpitaux ont été dénombrés dans le Rhône précise le colonel Jean DUMAS. Par ailleurs il rappelle que le musée d'histoire militaire de Lyon dispose de nombreuses informations.

### **Les monuments aux morts**

Mener un travail autour des monuments aux morts, c'est déjà rappeler aux élus que ce ne sont pas des obstacles à leur projet ou encore du mobilier urbain quelconque. Mme Simone COULOS-VAILLANT demande si des crédits de maintenance existent. Yves BARDE rappelle qu'il existe pour les maires une obligation de créer dans sa commune un comité du souvenir, qui a pour vocation d'entretenir les monuments aux morts. Un doute subsiste sur l'existence d'un seuil de population pour cette obligation.

Eddie GILLES-DI PIERNO propose une publication sous la forme d'un guide pratique, permettant de mettre en avant la législation et les solutions de financement. Il serait envoyé aux mairies des communes de Rhône-Alpes. Il s'agirait aussi d'inciter à la restauration de ces monuments certains ont des noms presque effacés. Mais le but global est de voir ces monuments aux morts respectés en tant que tels et non comme un espace de fleurissement de la commune ou du mobilier urbain.

Le Professeur Bernard DEMOTZ intervient pour mettre en avant le puissant levier que peuvent être les écoles : le travail des enfants autour d'un projet a souvent un effet boule de neige. Michèle LEONET met en avant le travail qu'a pu faire la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, autour de commémorations festives dans le Nord-Isère. Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle que l'implication de la population fait partie de l'histoire des monuments aux morts, puisque qu'ils ont bien souvent été édifiés suite à une souscription.

L'idée serait de faire une publication sur les monuments aux morts emblématiques ou atypiques de la région. Le format préconisé serait de l'ordre du dépliant. Eddie GILLES-DI PIERNO met en avant l'existence de monuments aux morts spécifiques : très grands, faits avec des photographies, ou encore fustigeant la guerre. Il semble que le premier monument aux morts de la Grande Guerre est été construit en Rhône-Alpes. Certains sont parfois mis au rebut dans les cimetières. Yves BARDE intervient pour dire que les cimetières ne sont pas toujours des lieux de mise à l'écart mais que certains monuments ont été destinés à ce lieu. L'idée principale est qu'ils soient respectés dans leur intégrité.

Il peut s'agir aussi de recenser les carrés dans les cimetières. Une parenthèse est faite sur la différence entre les soldats anglais, qui restent sur la commune où ils sont morts, et les soldats américains, rassemblés dans des grands cimetières.

### **Présentation de l'Union des Fortifications de l'Agglomération Lyonnaise (UFAL)**

(support du document pdf Présentation – UFAL – 27-04-13)

Bruno MOREL se présente : il est architecte, enseignant à l'école d'architecture sur les fortifications lyonnaises et doctorant médiéviste.

En faisant des recherches documentaires il se rend compte de la difficulté que l'on peut avoir à rassembler des informations au sujet des fortifications (dispersées entre le public et le privé, entre Paris et Lyon). Du point de vue de la valorisation de ce patrimoine, il note qu'il y a des initiatives locales, mais peu de dialogue.

C'est pour pallier à ceci que l'Union des Fortifications de l'Agglomération Lyonnaise (UFAL) a été créée. Elle s'applique à la double ceinture de fortification de Lyon. Le but est de sensibiliser le public, les élus et les propriétaires sur la valeur de ce patrimoine et sur sa réaffectation. Le but est aussi de faire la liste de toutes les activités présentes sur les forts. Les fortifications même en partie détruites restent visibles dans le tissu urbain, notamment sur les photos aériennes.

Chaque fort est différent. Il est important de faire comprendre aux décisionnaires qu'il est impossible d'en conserver un seul qui serait exemplaire. De même il faut aller à l'encontre de la destruction partielle des bâtiments : ils y perdent leur homogénéité et donc leur sens.

Plusieurs affiches ont été éditées : une carte des fortifications lyonnaises, une affiche pour chaque ensemble (exemple de la batterie des carrières, du fort du Mont Verdun). Cette collection d'affiches est complétée au fil des opportunités.

Pierre LUSSIGNOL intervient sur le sort du fort de Corbas, l'association Patrimoine de l'Est Lyonnais voudrait récupérer ce fort pour pouvoir le mettre en valeur et l'ouvrir au public. Mais pour cela il faut que le Ministère de l'Intérieur cède le fort à la commune.

La réunion se termine à douze heures, l'après-midi est consacré à la visite des collections du château de Montrottier.